DLP 29-2-80318202

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35
INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL
60,00 FRANCS
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes,
Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 3 - MARDI 26 FEVRIER 1980 -

ARBORICULTURE

TAVELURE DU POIRIER

Les premières projections d'ascospores viennent d'être observées. la plupart des variétés sont encore aux stades B et C et il est trop tôt pour intervenir. Cependant dans quelques situations bien exposées des Pyrénées Atlantiques, des Landes et du Lot-et-Garonne, le stade C_3 est atteint, notamment en Passe-Crassane et Alexandrine Douillard.

Dans ces zones, le stade C_3 D qui marque le début de la période à partir de laquelle les contaminations sont possibles, pourrait être atteint dans les prochains jours. On appliquera alors un premier traitement cuprique à la dose de 250 g de cuivre métal par hectolitre sous forme de bouillie bordelaise de préférence.

Outre son efficacité sur la tavelure, ce traitement au cuivre est particulièrement recommandé en raison de la présence du feu bactérien en Aquitaine.

CULTURES LEGUMIERES

FRAISIERS

Dans les cultures sous tunnel, les conditions ambiantes étant favorables à la maladie des tâches rouges (ramularia), effectuer une pulvérisation à base de mancozèbe ou de manèbe. Adjoindre un insecticide si des populations de pucerons sont observées.

GRANDES CULTURES

COLZA

- Charançons dela tige (C. napi - C. quadridens) -

Les conditions climatiques des dernières semaines ont été favorables à la reprise d'activité des charançons de la tige. Les captures sont irrégulières ; elles ont été nombreuses dans la région d'Issigeac.

Le colza étant parvenu aux stades sensibles C_1 (apparition des jeunes feuilles et allongement du bourgeon terminal) et C_2 (entre-noeuds visibles, apparition de la tige), il est conseillé de contrôler la présence de ces insectes sur les cultures, particulièrement à la suite des prochains réchauffements.

P344

.../...

En période de danger on pourra alors utiliser en pulvérisation l'endosulfan à 400 g M.A/ha (nombreuses spécialités), le méthidathion à 300 g M.A/ha (Ultracide 20), le toxaphène à 4000 g M.A/ha (Phénoryl ou Sopraphène 75) ainsi que le lindane à 300 g M.A/ha (nombreuses spécialités) et le parathion à 300 g M.A/ha (nombreuses spécialités) pour lesquels on préfèrera les formulations huileuses.

CEREALES D'HIVER

Le réseau de surveillance est en train de se remettre en place et les premières visites de parcelles ont permis d'observer :

- du piétin-verse en quantitésur repousses de blé,
  de la septoriose sur toutes les feuilles âgées et sur quelques jeunes feuilles dans différentes variétés en fin de tallage et en cours de redressement,
- de la rouille brune sur feuilles âgées dans 2 parcelles de Ducat du Ribéracois.

Bien que quelques blés précoces soient redressés et amorcent leur montaison, Castan entre autres, les stades varient généralement en Dordogne, Gironde et Lot-et-Garonne de la fin du tallage au redressement.

- Maladies du pied :

. Il est possible d'envisager une intervention précoce sur des blés parvenus au redressement ou atteignant le stade premier noeud. Le choix de cette époque pour un traitement qui ne visera que les maladies du pied suppose qu'on envisage par avance une seconde intervention pour protéger les feuilles supérieures et l'épi.

On interviendra alors par temps poussant à l'aide de bénomyl (0,4 kg/ha de Benlate) ou de carbendazime (0,4 kg de Bavistine, Daryline ou Sandomil, ou 0,33 kg de Derosal), utilisés seuls.

. On peut aussi attendre le début de la montaison de façon à intervenir au stade deux noeuds après avoir réalisé des comptages et en utilisant une association fongicide polyvalente. Dans ce cas on maîtrise mieux la situation, on raisonne le traitement en fonction de l'infestation et on choisit un produit dont l'action sur maladies du pied se complète d'une protection du feuillage déjà plus abondant.

Nous ferons le point sur ce traitement montaison dans un prochain bulletin.

. Un traitement peut être effectué sur orge d'hiver ou escourgeon en cours de montaison si 25 à 30 % des talles présentent des symptômes externes de maladies du pied (fusariose, piétin-verse). On utilisera une association fongicide efficace contre rhynchosporiose et oïdium : Bayleton total, Splendor, Ceretal, Cereflor.....

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE",

Imprimerie de la Station
de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET

M. LARGE

AVERTISSEMENTS AGRICOLES "AQUITAINE"

Pépiniéristes, employez le dichlobénil et le chlortiamide avec prudence pour le désherbage de vos pépinières

De nouveaux problèmes se sont posés cette année 1979 avec l'emploi du dichlobénil en pépinières, avec, dans différents cas, des manifestations de symptômes tels que étranglement et nécrose du collet, port pleureur ou rampant avec des branches cassantes comme du verre ....

Des cas de sensibilité semblables ont été observés avec le chlortiamide.

Le groupe de travail auteur de ce texte, réunissant des représentants de la Protection des Végétaux, de l'Institut National de la Recherche Agronomique, du Comité de Développement Horticole de la Région Orléanaise, de l'Institut Technique Interprofessionnel de l'Horticulture, après s'être réuni en possession de tous les éléments d'information disponibles, a décider de diffuser les informations et préconisations suivantes :

- *Le tableau de sensibilité des cultures aux différents désherbants (pages 41-51 du guide conseils pratiques pour le désherbage chimique des pépinières(1) doit être repris comme suit en ce qui concerne les sensibilités au dichlobénil et au chlortiamide :*

Plantes sensibles	Plantes ayant montré une certaine sensibilité en 1978 - 1979	Plantes résistantes jusqu'ici
Espèces ornementales :	*Espèces ornementales :*	*Espèces ornementales :*
Alnus (aulne	*Amelanchier*	*Acer(érable)*
Atriplex	*Aucuba*	*Aesculus (marronnier)*
Calluna	*Betula (bouleau)*	*Albizzia*
Choisya	*Buddleia*	*Amorpha*
Erica	*Caryopteris*	*Ampelopsis*
Hydrangea	*Ceanothus*	*Arbustus (arbousier)*
Prunus laurocerasus (= laurier cerise)	*Cercis (arbre de judée)*	*Azalea*
	(Chamaecerasus nitida)	*Buxus*
Santolina	*Chaenomeles*	*Callicarpa*
Spartium	*Cornus (cornouiller)*	*Campsis*
Tilia (tilleul)	*Cotoneaster*	*Caragana*
	Deutzia	*Carpinus (charme)*
Conifères :	*Forsythia*	*Castanea (châtaignier)*
	Genista	*Catalpa*
Abies	*Hibicus*	*Colutea (baguenaudier)*
Cedrus	*Hypericum (millepertuis)*	*Corylus (noisetier)*
Larix	*Ilex (houx)*	*Cotinus*
Picea	*Laurus nobilis*	*Crataegus (aubépine)*
Pinus	*Mahonia*	*Cytisus*
Pseudotsuga	*Malus*	*Eleagnus*
Espèces fruitières :	*Paeonia (pivoine)*	*Euonymus (fusain)*
	Philadelphus (seringat)	*Fagus (hêtre)*
Cerisier	*Populus (peuplier)*	*Fraxinus (frêne)*
Merisier	*Prunus*	*Hedera (lierre)*
Pêcher	*Pyracantha*	*Hippophae (dont argousier)*
Pommier	*Rosa*	*Juglans (noyer)*
Prunier	*Sorbus (sorbier)*	*Kerria (corète du Japon)*
	Spiraea	*Kolkwitzia*
	Symphoricarpos	*Lavandula (lavande)*

(1) - Ce guide publié sous l'égide du groupe de travail Horticulture ornementale - Pépinières COLUMA, est édité par l'I.T.I.H. - S.N.A.D.H.

P345

...//...

Plantes ayant montré une certaine sensibilité en 1978 - 1979

Syringa
Viburnum (V. tinus)
Weigelia

Conifères :

Cupressocyparis
Thuya

Plantes à sensibilité variable

Berberis (B. thungergii 'Atropurpurea' et B. x stenophyla sont sensibles)

Chamaecyparis (Ch. laws "Alumii" et Pottenti' sont sensibles)

Pinus (P. griffithii, P. halepensis, P. pinea paraissent résitants)

Pittosporum

Plantes résistantes jusqu'ici

Espèces ornementales :

Ligustrum (troène)
Liquidambar
Liriodendron (tulipier)
Lonicera
Magnolia
Morus (mûrier)
Nerium (laurier rose)
Parthenocissus (vigne vierge)
Paulownia
Platanus (platane)
Potentilla (potentille)
Quercus (chêne)
Rhododendron
Rhus typhina
Ribes
Robinier
Salix (saule)
Sophora
Tamarix
Ulmus (orme

Conifères :

Cupressus
Juniperus
Taxus

Espèces fruitières :

Cassis
Groseillier
Noisetier
Noyer

Dans l'attente des résultats des expérimentations prévues en 1980 par le groupe de travail, et au moins provisoirement :

- *ne pas effectuer de traitement tardif afin d'éviter les périodes de réchauffements brutaux, par exemple ne pas traiter après le 15 février dans la moitié nord de la France ; le dichlobénil peut être utilisé ainsi en fin d'hiver en cas d'enherbement des pépinières,*
- *éviter de traiter en région à forte pluviosité en fin d'hiver ou début de printemps si le traitement risque ainsi d'être suivi de pluies importantes à bref délai,*
- *éviter d'employer la spécialité à 7,5 % de dichlobénil quand ont peut disposer de la spécialité à 4 % ; l'épandage sera plus facile et les risques, en cas de dépassements des doses, moins sensibles,*
- *veiller à réaliser un épandage régulier avec un matériel approprié (2), éviter l'accumulation de granulés au niveau du collet des plantes cultivées, comme les doublements d'application sur les surfaces traitées,*
- *le dichlobénil est homologué à la dose de 4500 g de matière active par ha (soit 60 kg de produit à 7,5 % ou 112,5 kg de produit à 4 %) mais, dans de nombreux cas, la dose de 3 000 g de matière active par ha est suffisante (soit 40 kg de produit à 7,5 % ou 75 kg de produit à 4 %).*
- *ne traiter, bien entendu, que les essences indiquées comme résistantes au dichlobénil : ce desherbant ne doit pas être utilisé sur plants résineux forestiers.*

Les mêmes observations sont à prendre en considération en ce qui concerne les spécialités à base de chlortiamide qui, d'ailleurs, ne sont pas particulièrement préconisées pour le déherbage des pépinières.

Les risques semblent réduits en désherbage de plantation en espaces verts établis : pas de cas de sensibilité apparemment signalés (sous réserve d'observation des notices des distributeurs).

---

(2) - S'adresser aux conseillers locaux.